échALLat

LES ÉCHOS DE NOTRE VILLAGE



N°69 Octobre 2026 - 32ème année

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

En juillet 1941, le régime de Vichy décida la suppression de la République pour la remplacer par l'Etat Français. Il fut demandé à toutes les communes de détruire les symboles de la République, en particulier les bustes de Marianne présents dans les mairies de France.

Le maire de l'époque, Monsieur Robert Labrousse, en décida autrement et cacha Marianne à son domicile, évitant ainsi sa destruction. Elle fut ensuite conservée précieusement par ses descendants qui viennent de nous la restituer.

En mettant notre Marianne historique en page de couverture du bulletin, nous voulons saluer son retour en la maison commune d'Echallat, ainsi que le geste de résistance qui a permis de la préserver.

Marianne est le symbole des valeurs de la République Française. Elle incarne une vision démocratique du pouvoir, celle même que nous devons nous attacher à préserver dans un contexte géopolitique ou le risque d'un conflit dans lequel nous pourrions être engagés n'est pas exclu.

Le conseil municipal du 22 juillet dernier a voté à l'unanimité la vente des ateliers communaux du bourg à Madame Isabelle Métayer, pour un montant de 53 000 €. Le compromis a été signé le 01 octobre. Le produit de la vente sera utilisé pour construire un nouvel hangar communal.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions. 65 enfants sont scolarisés, 37 à Echallat et 28 à Douzat. Lors d'une réunion du bureau des maires de la CDC le 28 septembre, en présence de Madame la Sous-Préfète de Cognac, le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) a indiqué qu'il n'y aurait pas de fermeture d'école dans le Rouillacais à l'horizon de 2031.

La 19ème édition d'Echall'Arts, moment fort de la vie communale, a, une nouvelle fois, fait rayonner notre village. Plusieurs milliers de visiteurs ont déambulé dans les rues pour découvrir les expositions, les démonstrations de peinture grand format, le travail des stagiaires, le talent des participants au concours de peinture. Le tout ponctué par les moments festifs du vendredi soir et du samedi soir. Au fil des ans, Echall'Arts est devenu un modèle d'organisation très reconnu. Un grand merci à l'Alambic et à l'ensemble des bénévoles.

Enfin, je voudrais saluer le départ à la retraite de notre fidèle Jean-Jacques, toujours disponible pour rendre service. Merci Jean-Jacques pour toutes ces années passées au service de la commune, et très bonne et longue retraite.

Très bonne lecture.
Bien cordialement.

Alain Briand

échallat
CHARENTE

AU SOMMAIRE

Les actualités de la commune ..... 3 à 6
Dans le rétro ..... 7 à 8
Evènements à venir ..... 9 à 10
Le coin des associations ..... 10 à 12
Vie Scolaire ..... 13 à 15
Le carnet 15
Le saviez-vous ? 16
Bienvenue 17
Bonnes pratiques 17
Infos pratiques ..... 18 à 23
CDC du Rouillacais ..... 24 à 26
Contacts ..... 26 à 27
Quizz 28



Comité de rédaction :
Jean-Mathieu BESSONNET
Alain BRIAND
Annick COBERAC
Morgane COLIN
Céline FOURCADE
Stéphanie LABORDE-GALTEAUD

Imprimerie :
AJ GRAFIK – 16170 Rouillac
05 45 25 22 95
Dépôt Légal :
Octobre 2026

COMMUNICATION

PANNEAUPOCKET AU SERVICE DES HABITANTS DE LA COMMUNE D'ECHALLAT

La mairie d'ECHALLAT s'est équipée de **PanneauPocket**, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des **alertes**, **actualités officielles locales** et **messages de prévention**.
L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéresse : les Communes et Intercommunalités qui l'entoure, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend...

Tout l'écosystème du citoyen se retrouve dans 1 seule et unique application !

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles.

Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur (www.app.panneaupocket.com).

La commune d'Echallat diffuse sur PanneauPocket **des alertes** et arrêtés de la préfecture, alertes météo, **coupures réseau**, **travaux à venir,** évènements de la vie quotidienne et manifestations... L'administré reçoit les informations, depuis chez lui ou en déplacement, au travail ou en vacances.



Ou flashez le QR Code ci-dessous :



PATRIMOINE ET HISTOIRE LOCALE

LE RETOUR DE MARIANNE





Cette statue trônait à la mairie d'Échallat jusqu'en juillet 1941. Le 11 juillet 1941, la 3ème République est dissoute et l'État Français est proclamé.

Les maires reçoivent alors l'ordre du Maréchal Pétain, de détruire les "Mariannes", symboles de la République. Mais à Échallat, **Robert Labrousse**, maire de la commune depuis 1926, choisit de désobéir à cet ordre : il conserve chez lui le buste de Marianne pendant toute la guerre, le protégeant ainsi de la destruction.

Après la Libération, la statue reste dans la famille Labrousse. Elle est transmise de génération en génération, voyageant d'Échallat à Montmoreau, avant de revenir aujourd'hui dans son village d'origine.

C'est le petit-fils de Robert Labrousse, Thierry Labrousse, qui, animé par le respect de la mémoire familiale et des valeurs républicaines, a souhaité offrir à la commune ce buste chargé d'histoire.

Ce geste fort relie les générations et rappelle l'attachement d'Échallat aux idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité.

La statue de Marianne trône désormais à nouveau dans la mairie, symbole retrouvé de la République et témoin d'un pan de l'histoire locale.



Deux siècles plus tard, Marianne a bien changé… mais l'esprit républicain demeure

ELECTIONS

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'année 2027 sera marquée par deux rendez-vous électoraux majeurs, l'**élection présidentielle**, dont le 1er tour est prévu le dimanche **18 avril 2027,** et le 2nd tour le dimanche **2 mai 2027**, suivie des **élections législatives.**

Pour participer à ces scrutins, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Qui doit s'inscrire ou vérifier sa situation ?

- Les nouveaux habitants d'Échallat,
- Les jeunes ayant récemment atteint 18 ans,
- Les personnes ayant changé d'adresse ou de nom,
- Ou toute personne n'ayant jamais effectué son inscription.

Les démarches peuvent être réalisées en mairie ou en ligne sur service-public.fr, munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Dates limites d'inscription pour l'élection présidentielle :

- mercredi 10 mars 2027 pour la démarche en ligne ;
- vendredi 12 mars 2027 pour une démarche en mairie ou par courrier reçue dans les délais

Il est donc recommandé de vérifier sa situation dès maintenant afin de pouvoir voter aux deux scrutins de 2027.

La mairie d'Échallat reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

VIE CITOYENNE

RECENSEMENT CITOYEN À 16 ANS



Chaque jeune Français doit effectuer son recensement citoyen dès l'âge de 16 ans. Cette démarche, **simple** mais **obligatoire**, permet à l'État de préparer la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté** (JDC), qui a lieu à partir de 17 ans révolus.

Pourquoi se faire recenser ?

- Pour être convoqué à la JDC,
- Pour pouvoir s'inscrire aux examens (baccalauréat, permis de conduire, concours publics),
- Et pour figurer sur les listes électorales à 18 ans.

Comment faire ? Le recensement s'effectue en mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Un certificat de recensement est alors délivré : il doit être conservé précieusement.

🕐 Et après ? Quelques mois plus tard, le jeune reçoit sa convocation à la JDC, organisée par le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ). Cette journée permet de découvrir les institutions, les valeurs républicaines et les missions de défense du pays.

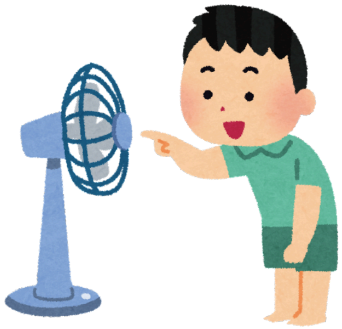
INVESTISSEMENT

EQUIPEMENTS POUR L'ECOLE

L'année 2026 a été, comme chacun le sait, particulièrement chaude, avec plusieurs épisodes de fortes températures. Nos enfants ont eux aussi été touchés par ces conditions difficiles, que ce soit dans les classes ou à la cantine, où la chaleur rendait l'accueil plus compliqué.

Face à cette situation, la commune et le SIVOS ont dû adapter leur organisation conformément à la législation en vigueur, notamment lors des périodes de vigilance canicule, avec l'interruption du service de la cantine sur certaines journées.

Pour améliorer durablement le confort des élèves et du personnel, la commune a investi dans quatre climatiseurs, destinés aux espaces les plus exposés à la chaleur (salle de classe et cantine).



Cet achat bénéficie d'une aide d'EDF, permettant de renforcer les équipements tout en maîtrisant les coûts. Le montant total s'élève à 1 878 €, dont 1 600 € de prime EDF.



La commune a également fait l'acquisition d'une gazinière et d'un four pour la cantine de l'école.

Ces installations contribueront à offrir de meilleures conditions d'accueil lors des futures périodes de chaleur, afin que chacun puisse travailler et déjeuner dans un environnement plus agréable.

TRANSPORT

LIGNE DE BUS COGNAC-ANGOULEME

La Région Nouvelle-Aquitaine a annoncé plusieurs ajustements sur la **ligne de bus 160 Cognac–Angoulême**, applicables à partir de la rentrée de septembre 2026.

Ce qui change pour Échallat :

- Les arrêts “L’Habit” et “Place du Lavoir” **ne seront plus desservis** sur certaines courses du sens Angoulême → Cognac :
  🕒 12h34 – Mercredi
  🕕 18h24 – Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi



Ces évolutions n’impactent pas les transports scolaires.

Une lettre commune des mairies d’Échallat et de Douzat a été adressée à la Région Nouvelle-Aquitaine pour exprimer leur mécontentement. À ce jour, ce courrier est resté sans réponse.

AGRICULTURE

VENDANGES PRECOCES

Cette fin d’été 2026 restera dans les mémoires de nos viticulteurs charentais. Jamais la région n’avait vendangé aussi tôt : dès le 24 août, les premières machines étaient à l’œuvre dans les vignes autour d’Echallat. La chaleur persistante et la sécheresse ont accéléré la maturité des raisins, poussant les exploitants à agir avant que l’acidité ne disparaisse totalement, élément essentiel pour la conservation des vins destinés aux eaux-de-vie.

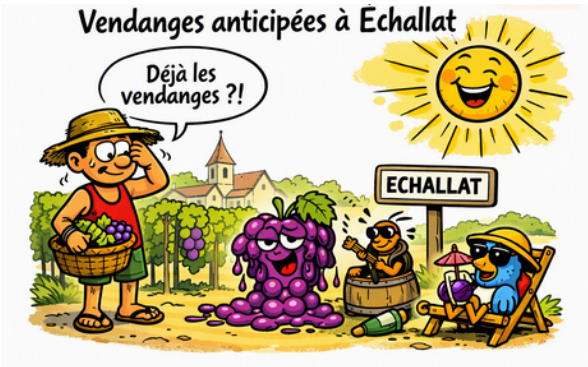


Un contexte climatique inédit
Les fortes températures, parfois supérieures à 39 °C, ont provoqué coulure et échaudage sur certaines parcelles, réduisant les rendements.

Selon la Chambre d’agriculture de la Charente, les récoltes varient de 30 à 120 hl/ha selon les zones, pour une moyenne autour de 70 à 80 hl/ha (70 hl pour Echallat). Les viticulteurs ont dû adapter leurs horaires : vendanges dès l’aube, pause à midi pour éviter les fermentations difficiles liées à la chaleur.

Des raisins sous tension
Au 26 août, moins de 5 % des surfaces charentaises étaient récoltées, mais les conseillers viticoles recommandaient de ne pas attendre au-delà du 1er septembre. L’acidité des raisins était alors jugée « pratiquement inexistante », menaçant la qualité du futur cognac. Les cépages folle blanche et colombard ont ouvert le bal, suivis de l’ugni blanc, pilier du vignoble charentais.

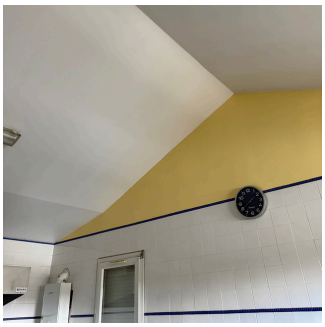
Une filière qui s’adapte
Malgré les aléas, la filière Cognac reste confiante : les grandes maisons (Hennessy, Rémy Martin, Martell, Courvoisier) misent sur la qualité plutôt que le volume, afin de préserver leurs stocks et l’image du produit. Les viticulteurs, eux, réfléchissent déjà à l’avenir : nouveaux cépages plus résistants, palissage protecteur, et adaptation des pratiques face au changement climatique.



DANS LE RETRO

FESTIVITÉS ET TRAVAUX

RETOUR EN IMAGES



Avril 2026 : *Réfection de la peinture de la cuisine de la salle des fêtes*



Juillet 2026 : *Concert de musique anciennes à l'Eglise d'Echallat*



Eté 2026 : *Plusieurs tournois de pétanque organisé par l'association Team Phoenix Elite de Douzat*



Aout 2026 : *19ème édition d'Echall'Arts*



Septembre 2026 : *Création d'emplacements de parking PMR au cimetière, place de l'église et de la salle des fêtes*



Septembre 2026 : *Réfection de la peinture des portes du cimetière*



Septembre 2026 : *Peinture des barrières et but du terrain de foot*



Septembre 2026 : *Réfection de chemins en vue du Rallython*



Octobre 2026 : *Rallython organisé par l'association Passy racing Team avec la participation de l'association l'Alambic*



Octobre 2026 : *Peinture des bancs publics et autre mobilier communal*



Octobre 2026 : *Retrait de la végétation sur le toit de l'église*

MOMENTS FESTIFS

REPAS DU 13 JUILLET

Le repas communal du 13 juillet a une fois de plus réuni les habitants d'Échallat autour d'une belle soirée conviviale.

Cette année, les fortes chaleurs ont conduit à déplacer le repas à l'intérieur de la salle des fêtes, pour plus de fraîcheur.

Un grand merci à l'Alambic et à tous les bénévoles pour leur aide et leur énergie.







DANS LES AIRS

RASSEMBLEMENT ULM



Ce n'est pas une première à Échallat, le 26 septembre 2026, un **nouveau rassemblement d'ULM** s'est tenu au Bois de la Tour, route de la Poste.

À l'initiative de **Claude Lavigne et de son fils Laurent**, tous deux passionnés d'aviation, plusieurs pilotes venus de différents coins de la Charente et des régions voisines se sont retrouvés pour partager leur passion du vol léger.

Sous un soleil radieux, les conditions étaient idéales : les appareils sont arrivés vers 9 h, et ont repris leur envol aux alentours de 11 h 30. Les ULM et petits avions biplaces ont offert aux curieux d'Échallat un moment insolite et convivial.

Un grand merci à Claude et Chantal pour l'organisation de cet événement, ainsi que pour le café et les croissants offerts à tous les visiteurs.



EVENEMENTS A VENIR

FÉSTIVITÉS

FÊTONS HALLOWEEN

A l'initiative de plusieurs mères de famille de la commune, Échallat lance son premier **rassemblement d'Halloween**, un moment festif et convivial pour petits et grands.

Dès 14h00, un **atelier créatif** permettra aux enfants de fabriquer un panier à bonbons.

Puis à 16h, place à la **traditionnelle récolte des bonbons dans le village**, sous l'œil amusé des habitants.



Pour profiter pleinement de l'après-midi, venez déguisés : sorcières, monstres, fantômes ou héros… tout est permis pour célébrer Halloween dans **la bonne humeur** !

Rendez-vous le
Samedi 31 octobre à 14h00
à la salle des fêtes d'Echallat



CELEBRATION

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La municipalité d'Échallat invite l'ensemble des habitants à participer à **la cérémonie de commémoration du 11 novembre**, en hommage aux victimes de la Grande Guerre.
Le rassemblement est prévu **à 11h** sur la **place du Lavoir**, avant de rejoindre le monument aux morts pour le dépôt de gerbe et le temps de recueillement.
La cérémonie se poursuivra autour d'un cocktail convivial, offert par la municipalité, à la salle des fêtes.



SORTIE

CONCERT À ECHALLAT



L'**Association l'Alambic** est heureuse d'annoncer qu'elle organisera, avec la municipalité, un concert en fin d'année dans l'église d'Échallat.
Cet événement sera gratuit et ouvert à tous, afin de célébrer ensemble la magie de Noël dans un esprit de convivialité et de partage.

Nous vous invitons à rester à l'écoute, plus d'informations seront communiquées dans les semaines à venir.

CADEAUX

COLIS DE NOEL



Pour la sixième année consécutive, la municipalité procèdera à la distribution de **colis de Noël** aux seniors. Les bénéficiaires sont les résidents de la commune âgés **de 70 ans et plus**. La distribution aura lieu au cours de la première semaine de janvier 2027.

RECEPTION

CEREMONIE DES VOEUX



La municipalité vous invite à partager un moment convivial à l'occasion de la **cérémonie des vœux du Maire et du Conseil municipal**, qui se tiendra le :

vendredi 15 janvier à 19h00
à la salle des fêtes.

Ce rendez-vous annuel est l'occasion de revenir sur les projets menés, de présenter les perspectives pour l'année à venir et d'échanger autour d'un verre de l'amitié.

Habitants, nouveaux arrivants, partenaires associatifs : vous êtes tous les bienvenus !

Le coin des Associations

ANIMATION

ECHALL'ARTS 2026

Une très belle édition et une aventure humaine inoubliable !

Quel magnifique week-end nous venons de vivre ! Une fois de plus, notre village, pour cette 19ème édition du festival Echall'Arts, s'est transformé en une grande galerie d'art à ciel ouvert, **pleine de couleurs, de vie et d'une ambiance formidable**. Ce cru 2026 est une vraie réussite, avec une météo clémente sur les trois jours : ni canicule, ni pluie, pour permettre aux artistes et aux visiteurs de profiter pleinement d'Echallat et de ses **multiples espaces d'exposition et de la restauration**.

La partie artistique a été particulièrement riche en découvertes et en rencontres. Nous avons eu le plaisir d'accueillir **56 artistes talentueux**. Parmi eux, un tiers bénéficie d'une belle renommée nationale ou internationale, ce qui prouve qu'Echall'Arts est devenu un rendez-vous très attendu. Nous avons aussi invité trois associations artistiques à partager ce moment : Arts en Brie, Open Ar'T et Jarnac'Art.

Les visiteurs ont pu admirer le travail impressionnant de sept peintres qui ont réalisé des œuvres sur de très grands formats. Un grand coup de chapeau également à l'artiste Beni, qui a mis en valeur nos viticulteurs à travers des portraits uniques installés sur les murs de notre village. C'est un bel hommage à notre terroir.

Les **six stages de pratique artistique** ont rencontré un très beau succès avec 59 stagiaires, un record ! Pendant trois jours, chacun a pu s'initier ou se perfectionner dans une discipline artistique, avec le plaisir **de créer et de partager**. Fidèle à ses valeurs de partage, l'Alambic a également offert le stage « Arts pour Tous » aux résidents de La Gâchère, un moment d'échange très fort. De son côté, Le **concours de peintur**e en plein air a attiré plus de 30 peintres venus poser leurs chevalets dans le village, avec de nouveaux peintres qui ont découvert le village.

Enfin, **les soirées ont été mémorables** : le vendredi, la « Cie Vraiment Super » nous a régalés avec son spectacle autour de Céline Dion, et le samedi, le groupe « Captain Sparks » a transmis son énergie contagieuse à une foule immense !

Mais si le festival rencontre un tel succès, c'est avant tout grâce à vous. **Nous remercions très sincèrement tous les habitants d'Échallat**. Merci à ceux qui ouvrent leurs propriétés et leurs cours, offrant ainsi un cadre unique aux expositions. Un grand merci à ceux qui le faisaient pour la toute première fois cette année, ainsi qu'aux propriétaires qui nous prêtent leurs champs pour le parking.

Enfin, rien ne serait possible sans notre formidable **équipe de 170 bénévoles**. Dès la semaine précédente, tout le monde s'est mobilisé pour monter les Tivoli, les tentes, installer les éclairages, la scène, les chambres frigorifiques et assurer la sécurité. Le festival est aujourd'hui une organisation bien huilée grâce au sérieux de chaque pôle et de leurs responsables. Remercions aussi les résidents de La Gâchère qui nous aident pendant le festival.

Un grand bravo à l'équipe de la cuisine qui a préparé et servi plus de 900 repas sur les 3 jours dans la bonne humeur. Le salon de thé, installé place du Lavoir, a encore renforcé son côté convivial avec ses salades, sandwiches, gâteaux, crêpes et glaces.

Le bar a lui aussi été très apprécié pour les moments d'échanges autour d'un verre. Le bar et le salon de thé ont connu une fréquentation en hausse par rapport aux années précédentes. Et, bien sûr, les traditionnels 600 repas moules-frites ont une nouvelle fois rencontré leur public avec un service hyper rapide.

Et parce qu'Echall'Arts est avant tout **une aventure humaine**, le repas des bénévoles, organisé le lundi soir après le démontage, a permis de se retrouver une dernière fois autour d'un moment simple, chaleureux et convivial. Un moment pour souffler, rire, partager les souvenirs de ces trois jours… et déjà commencer à penser à la suite !

Car la suite, c'est une étape importante : l'année prochaine, **Echall'Arts fêtera sa 20e édition**.
Vingt années de rencontres, de découvertes, de travail, d'émotions et de partage. Vingt années durant lesquelles bénévoles, habitants, artistes, partenaires et visiteurs ont construit ensemble cette belle histoire.
Un immense merci à tous pour votre aide et votre présence.

Rendez-vous l'année prochaine pour fêter dignement notre 20ème anniversaire !

L'Alambic



COMMEMORATION

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET SYMPATHISANTS

Cette année, la commémoration du 8 mai a pris une dimension toute particulière pour l'Association des Anciens Combattants, Veuves et Sympathisants d'Échallat.

Moment fort de la matinée : La **remise solennelle du nouveau drapeau de l'association**, suivie de la passation de pouvoir entre Michel DUPONT, porte drapeau depuis plus de 30 ans, et **Lucien AUNEAU BONTE**, désormais nouveau porte drapeau.

En reconnaissance de leurs trois décennies d'engagement fidèle, le président de l'association, **Jean-Louis LACOMBE**, a remis **une médaille commémorative à Michel DUPONT et Jean Pierre MORELET**, excusé mais chaleureusement honoré.

Pour souligner l'importance de cette cérémonie, nous avons eu l'honneur d'accueillir **Le Major Laurent ROBIN**, commandant de la brigade de gendarmerie d'Hiersac et **les sergents chefs Jean Michel WILLI et Laurent SEMIOT**, Échallatois, représentant le Capitaine David RUTAULT du Centre d'Incendie et de Secours de Rouillac.
Leur présence, aux côtés des habitants, a donné à ce moment de mémoire un éclat tout particulier, et nous les en remercions.



SPORT

GYM VOLONTAIRE D'ÉCHALLAT

Une belle dynamique pour le club de gym d'Échallat.

Plus de 54 % d'effectifs en plus en un an : la saison 2026-2027 démarre sous le signe de l'énergie et de la convivialité !

Le club de gym d'Échallat connaît une très belle progression. En un an, ses effectifs ont augmenté de plus de 54%. Cette évolution s'explique notamment par la création, à la rentrée 2026, d'**un nouveau cours de Pilates fondamental**, venu compléter l'offre de gymnastique « bien-être ».

Le club poursuit ainsi sa vocation de sport-santé : proposer une activité accessible, régulière et adaptée, dans un esprit de bienveillance, de solidarité et de convivialité. Le **label Qualité Club Sport Santé 2023-2027** vient accompagner cette démarche.

Deux rendez-vous pour bouger au quotidien
Hors vacances scolaires

GYM VOLONTAIRE « BIEN-ÊTRE »
Lundi • 19h00 – 20h00
Salle des fêtes d'Échallat

PILATES FONDAMENTAL
Mardi • 18h30 – 19h30
Salle des fêtes d'Échallat

Au-delà des séances, la bonne humeur et la qualité des relations entre adhérents font partie de l'identité du club. Les échanges avant et après les cours, l'accueil des nouveaux participants et l'attention portée à chacun contribuent à créer une ambiance chaleureuse, où l'on vient autant pour prendre soin de soi que pour partager un bon moment.

La sortie annuelle, un temps fort très apprécié
Chaque saison, une sortie est organisée pour se retrouver autrement et renforcer les liens entre les adhérents. Marche, découverte, repas ou moment partagé: ces rendez-vous prolongent l'esprit du club bien au-delà de la salle et entretiennent une vraie dynamique collective.

BOUGER • PARTAGER• SE RETROUVER
Avec cette nouvelle offre, le club d'Échallat confirme son envie de continuer à accueillir de nouveaux adhérents et à faire vivre, année après année, un sport-santé proche de chacun.

📍 Salle des fêtes d'Échallat ✉️ gvechallat@gmail.com

Vie Scolaire

ENFANCE

RENTREE SCOLAIRE 2026/2027



Effectifs des classes des l'école d'Échallat et Douzat
L'année scolaire se poursuit avec des effectifs stables à l'école d'Échallat et de Douzat.



Commune	ECHALLAT				DOUZAT			
Classe	Petite Section	Moyenne section	Grande section	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Enseignante	LAFFARGUE Nelly		RICHAR Marie		FADAT Christelle		ZAJAC Anaïs	
Nombre d'élèves	8	12	7	10	7	4	10	7
	20		17		11		17	



Garderie & Cantine : Aucun changement d'horaires ni de tarifs pour l'année à venir.

Navette scolaire :

Le SIVOS prend en charge 50 % de la cotisation demandée par la Région Nouvelle-Aquitaine. La participation des parents est fixée à **15,30 € par an**.

Badge transport scolaire – Nouvelle-Aquitaine

🎒 ***Nouveau système Modalis*** : **chaque élève dispose d'un badge nominatif pour accéder au car scolaire.**

🔒 Sécurité renforcée : le badge est obligatoire à partir du 18 septembre 2026.

💶 Participation : frais de dossier de 24 €, avec possible aide du SIVOS ou de la commune.

🌍 Avantage : voyages gratuits sur le réseau régional les mercredis, week-ends et vacances (hors été).

📩 En cas de perte : duplicata à demander en ligne sur le site de la Région Nouvelle-Aquitaine.

ENFANCE

ECOLE DE DOUZAT

Après une belle sortie aux termes de Cassinomagus et à l'accrobranche de Chasseneuil, la fête des écoles à Echallat a marqué la fin de l'année scolaire 2025-2026.
Les enfants, les parents et les personnels des écoles ont ensuite profité de belles vacances bien méritées.

Puis, le mardi 1er septembre, il était temps de reprendre possession des classes et des cours de récréation. A Douzat, une nouvelle cantinière a été accueillie : Stéphanie Revolte. Le reste de l'équipe demeure inchangée. Nous lui souhaitons une belle année scolaire.





Cette année, les élèves de Douzat devraient pouvoir bénéficier de beaux projets grâce à la Mairie de Douzat, à la CDC du Rouillacais, à l'association des parents d'élèves, au SIVOS et à la participation des parents à la coopérative scolaire : des cycles natation, vtt, hand-ball et judo sont en cours d'organisation. Des visites à la médiathèque sont également prévues. La ré-affiliation de notre école à l'USEP (organisme qui développe le sport à l'école), permettra aux enfants de faire de l'orientation et certainement des olympiades.

Enfin, comme tous les ans, le marché de Noël et la fête de fin d'année devraient être reconduits !

Christelle Fadat (maîtresse de CE1-CE2)
Anaïs Zajac (maîtresse CM1-CM2)

A VOS AGENDAS

APE LA RECRE

L'année 2025 s'est achevée sur une belle fête de Noël, le 18/12/25 à Échallat. Un moment fort de convivialité et d'échanges.



Tout au long de l'année, des actions sont menées pour permettre de récolter des fonds, cofinancer les projets ou sorties des écoles (ventes de gourmandises ou de plantes) ou proposer des événements conviviaux pour favoriser du lien.



Grâce à l'aide de tous, l'année scolaire de nos enfants s'enrichit de séances sportives et culturelles.

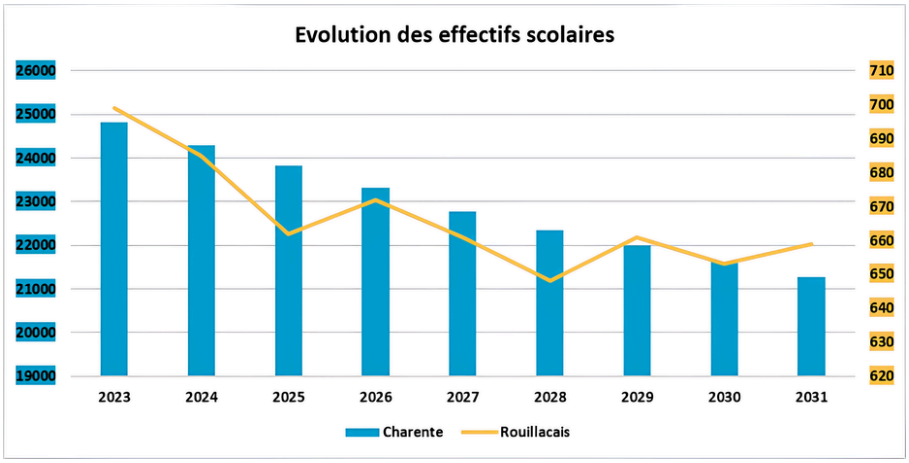
Pour que ce moment soit organisé et encadré dans les meilleures conditions, on a besoin de vous. Dès maintenant vous pouvez vous positionner... des idées à apporter, un peu de temps à partager, du matériel à prêter, à donner ...

Contact : apelarecre16@gmail.com



ENFANCE

EVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES DU ROUILLACAIS





Les effectifs baissent globalement en Charente, portés par une démographie en recul. Dans le Rouillacais, les projections restent stables. Lors de la réunion du bureau des maires de la CDC le 28/09/2026, le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale à indiqué « qu'il n'y aura pas de fermeture d'école dans le rouillacais à horizon de 2031 ».

Le Carnet

NAISSANCES



- 13/08/2026 : Agathe, Frédérique, Elisabeth VILLECHALANE, fille de Adrien VILLECHALANE et de Camille MAUMONT

Nous apportons une correction du précédent bulletin, il fallait lire :

- 07/02/2026 : Clarisse, Micheline JOUBERT, fille de Rémi JOUBERT et de Chloé DUCOURET

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents !

MARIAGE

- 16/05/2026 : M. David GONCALVES et Mme Laura, Clarisse DUCLOS



Toutes nos félicitations aux mariés

DÉCÈS

- 22/06/2026 : Mme Sylvie, Murielle BÉGUIER



Sincères condoléances aux familles des défunts.

Le saviez-vous ?

Le climat change, et notre façon de planter doit évoluer avec lui.

Dans nos villages charentais, nous avons l'habitude de voir les mêmes arbres et arbustes dans nos jardins, nos haies et nos chemins. Pourtant, les étés deviennent plus chauds, les périodes sans pluie plus longues et nos sols, souvent calcaires ou argilo-calcaires, gardent difficilement l'eau. Certaines essences qui poussaient autrefois sans difficulté commencent ainsi à souffrir.

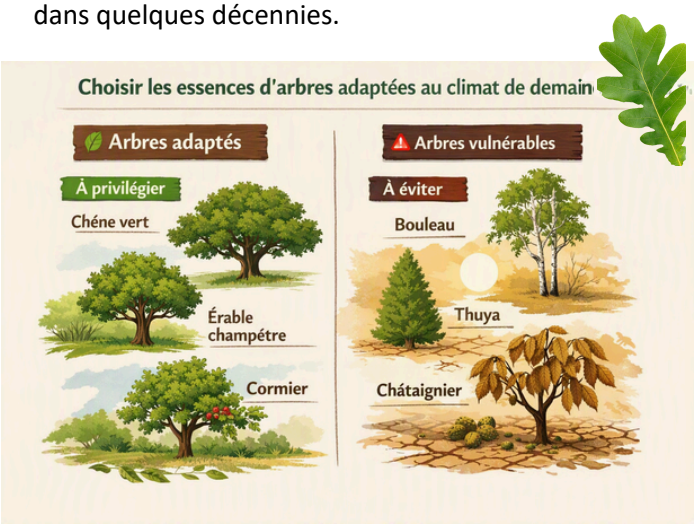
Le châtaignier, par exemple, apprécie peu les sols calcaires et supporte de plus en plus difficilement les sécheresses répétées. Le frêne et le chêne pédonculé, qui apprécient davantage les sols frais, peuvent eux aussi devenir plus vulnérables lorsque l'eau vient à manquer. Les bouleaux et les Tuyas sont quant à eux, les plus grands perdants, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil discret chez les voisins pour observer ces arbres et haie mourrants.

Alors, que planter pour préparer l'avenir ?

Nous avons la chance de disposer d'une palette d'essences particulièrement intéressantes pour notre région. Chêne pubescent, chêne vert, érable champêtre, érable de Montpellier, cormier, alisier sont autant d'arbres qui peuvent trouver leur place dans nos paysages. Pour les haies et les massifs, aubépine, prunellier, cornouiller sanguin, troène, fusain ou viorne lantane sont également de bonnes candidates.

L'objectif n'est évidemment pas de remplacer brutalement tous les arbres que nous connaissons, mais de faire évoluer progressivement nos plantations. En choisissant plusieurs essences adaptées au sol et capables de mieux supporter les périodes sèches, nous pouvons créer des paysages plus résistants et favoriser en même temps la biodiversité.

L'arbre que nous plantons aujourd'hui devra affronter le climat de demain. Alors, lorsque viendra le moment de planter, prenons quelques minutes pour regarder notre sol, notre exposition et choisir l'essence qui s'y plaira vraiment. C'est un petit geste aujourd'hui, mais un joli cadeau pour notre village dans quelques décennies.



Arbres à privilégier

- **Chêne pubescent** : très adapté aux sols calcaires et secs.
- **Chêne vert** : résistant à la sécheresse une fois installé.
- **Érable champêtre** : rustique et adapté aux sols calcaires.
- **Érable de Montpellier** : très bien adapté aux terrains secs et calcaires.
- **Cormier** : arbre local intéressant et résistant.
- **Alisier torminal** : adapté aux sols calcaires et relativement secs.
- **Micocoulier de Provence** : intéressant pour les espaces ombragés et les sols drainants.
- **Poirier sauvage** : adapté aux terrains calcaires et secs.
- **Chêne sessile** : à envisager selon la profondeur du sol et la réserve en eau.

Arbres à éviter ou à planter avec précaution

- **Châtaignier** : à éviter sur les sols calcaires, qu'il supporte mal.
- **Chêne pédonculé** : à éviter sur les terrains très secs et superficiels.
- **Frêne commun** : à réserver aux sols suffisamment profonds et frais.
- **Bouleau verruqueux** : peu adapté aux sécheresses prolongées.
- **Épicéa commun** : mal adapté aux étés chauds et secs.
- **Sapin pectiné** : à réserver aux stations suffisamment fraîches.
- **Hêtre** : vulnérable aux fortes chaleurs et aux sécheresses sur les sols superficiels.
- **Peuplier** : à réserver aux sols disposant de suffisamment d'eau

Bienvenue

De nouveaux habitants sont arrivés sur notre commune, joignez-vous à nous pour leur souhaiter la bienvenue :

- M. Quentin BRAUGE-BOYER et Mme Coline BRISSON, impasse des rosiers
- M. Julien BONNEAU et M. Vincent GUILLIEN , rue de la Forge

Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ? N'hésitez pas à venir vous présenter à la Mairie !
Et n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales de votre nouveau domicile.

Bonnes pratiques

RECOMMANDATIONS DE LA MAIRIE

RISQUES CANINS



En 2025 en Nouvelle-Aquitaine, 171 factrices et facteurs ont été mordus par des chiens dans l'exercice de leur métier, générant des blessures parfois graves et des jours d'arrêt de travail. Les morsures de chien représentent **une cause majeure d'accident du travail des facteurs** et La Poste attache, naturellement, une importance toute particulière à ce que ses facteurs puissent distribuer le courrier et les colis dans **des conditions normales de sécurité**.

Aussi, nous vous remercions pour **votre vigilance** qui permettra au facteur de **travailler en toute sécurité**.

Voici quelques gestes de précaution qui vous permettront d'éviter les risques d'agression et donc l'engagement de votre responsabilité.

1. Assurez-vous que votre chien ne peut pas s'échapper de votre propriété en veillant à ce que votre portail soit fermé, qu'il soit à une hauteur suffisante et vérifiez le bon entretien de vos clôtures.

2. Assurez-vous que votre boite aux lettres et votre sonnette soient accessibles pour votre facteur mais bien hors de portée de votre chien.

3. Lorsque le facteur sonne à la porte de votre domicile, placez votre chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir.

4. Si votre chien se met à courir pour attaquer le facteur, surtout ne courez pas derrière votre animal. Restez plutôt à distance et rappelez fermement votre chien.

5. Lorsque vous croisez un agent de La Poste lors de votre promenade avec votre chien, merci de bien le tenir en laisse et de ne pas le laisser s'approcher du postier.

Merci pour eux !

Infos pratiques

ENVIRONNEMENT

DISTRIBUTION DES SACS JAUNES ET TRANSPARENTS

La Communauté de communes procédera à la distribution des sacs poubelles jaunes et transparents :

le jeudi 10 décembre
à la mairie d'Échallat
de 14h à 17h.

Pour celles et ceux qui ne pourraient pas se déplacer ce jour-là, une seconde permanence sera assurée par la mairie :

le samedi 12 décembre
de 9h00 à 13h00.



Modalités de distribution

- Les sacs jaunes et transparents sont distribués gratuitement, sur **présentation d'un justificatif de domicile**.
- **1 rouleau** de chaque type est remis **par habitant.**
- Un complément de sacs peut être obtenu en cours d'année, en vous présentant **à la déchetterie**, muni d'un justificatif de domicile.
- Les **nouveaux habitants** peuvent se rendre à ces permanences pour s'inscrire et récupérer leur dotation initiale. Les documents expliquant le fonctionnement de la collecte des déchets sur le Rouillacais leur seront alors remis.

ENFANCE

RELAIS PETITE ENFANCE DU ROUILLACAIS

le Rouillacais
Communauté de Communes

Contact Eve GIRAUD, responsable petite enfance
petiteenfance@ccrouillacais.fr
Tél : 06 07 29 99 51

PÔLE ENFANCE DU ROUILLACAIS
283 Avenue Paul Ricard - 16170 ROUILLAC

Site internet : www.cdcrouillacais.fr

COORDONNÉES

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Ci-dessous les coordonnées des assistantes maternelles sur notre commune :

Annick BOURDY	35 rte de Chante à gré	tel : 06 70 28 62 93
Patricia DE SOUSA	24 rue terre rouge - Ste Catherine	tel : 06 86 67 71 46



SOCIAL

MAISON DEPARTEMENTALE DES SOLIDARITES DU ROUILLACAIS

77 place Thiers – 16170 ROUILLAC – Tél. : 05 16 09 51 37



La maison départementale des Solidarités est un **service social de proximité**, avec des équipes pluridisciplinaires dévolues à l'accueil et à l'accompagnement des citoyens dans de nombreux domaines de la vie quotidienne :

· Protection Maternelle et Infantile (PMI),
· Aide sociale à l'enfance,
· Insertion des personnes en difficulté,
· Protection des personnes vulnérables.
· Conseil en logement

La MDS vous reçoit en toute confidentialité de l'accueil aux informations recueillies, dans le respect des règles en vigueur fixées par le Code de l'action sociale et des familles et le Code pénal. Par ce service, le département veille à ce que chaque charentais ait un accès sur tout le territoire à un accompagnement social et médical adapté.
Les équipes des Maisons des Solidarités regroupent de nombreux métiers et savoir-faire : personnels d'accueil et administratifs, assistants sociaux et éducateurs, infirmiers, médecins, puéricultrices, psychologues, sages-femmes…).
Un service social gratuit et ouvert à tous.
Accueil physique tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITE

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : http://predemande-cni.ants.gouv.fr/ et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué ou j'imprime ma pré-demande.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture ou en Mairie). Il est conseillé de prendre rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Les mairies les plus proches de chez nous équipées de bornes biométriques (Demande de CNI et de passeport sur rendez-vous uniquement) :

ROUILLAC :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h30
74 Avenue Jean Monnet - 16170 Rouillac
mairie@ville-rouillac.fr
05 45 96 51 41

JARNAC :
Lundi : de 10h à 11h30 et de 14h à 16h30, Mardi : de 14h à 17h30, Mercredi : de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, Vendredi : de 14h à 16h30
Place Jean Jaurès 16200 Jarnac
mairie@ville-de-jarnac.fr
05 45 81 08 11

COGNAC :
Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h30 à 12h30, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
68 Boulevard Denfert Rochereau 16100 Cognac
mairie@ville-cognac.fr
05 45 36 55 29

SOCIAL

ESPACE FRANCE SERVICE

CALENDRIER DES PERMANENCES

Mission Locale Arc Charente	Accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi et/ou la formation. ✓ Le jeudi de 9h à 17h sur RDV au 05.45.83.97.00
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Accompagner les artisans, créateurs et repreneurs d'entreprises artisanales. ✓ Le 2ème et 4ème vendredi du mois de 9h à 17h sur RDV au 05.45.90.47.10
France Rénov' Charente c.a.u.e	Accompagner les personnes souhaitant engager des travaux de rénovation énergétique dans leur logement. ✓ Le 4ème jeudi du mois de 9h à 12h sur RDV au 05.45.92.95.93
Direction générale des Finances publiques	Répondre aux questions d'ordre fiscales, accompagner dans les démarches : déclaration d'impôts, paiement, changement de situation, réclamation. ✓ Le lundi des semaines paires de 9h à 12h sur RDV au 05.45.21.10.94
Dispositif APV 16 Assistance au Parcours de Vie	Aider à la mise en œuvre d'un projet de vie à toutes les personnes, familles, concernés par le handicap ✓ Sur RDV au 07.57.47.23.09
Manpower Optineris	Accompagner les personnes vers l'emploi et les entreprises dans leurs recherches de candidats ✓ Contacter le 05.45.21.10.94 pour connaître les jours et horaires de ces 2 permanences.
saur France	Informer, conseiller : raccordement, abonnement, résiliation, problème de facturation. ✓ Le mercredi après-midi des semaines impaires de 13h30 à 16h30 sans RDV
adie	Financer les micro-entrepreneurs, accompagner avant, pendant et après la création de l'entreprise. ✓ Le 2ème vendredi après-midi du mois de 14h à 16h30 sur RDV au 05.45.21.10.94
le chemin du hérisson	Association pour l'accompagnement des gens du voyage. ✓ Le lundi de 14h à 17h sur RDV au 07.69.47.92.07
France Parkinson	Informer les personnes malades, leurs proches et les professionnels intervenants dans la maladie de parkinson. ✓ Le 2ème jeudi après-midi du mois de 13h30 à 16h30 sur RDV au 06.09.60.37.07

Dispositif d'appui à la coordination	Accompagner la population et les professionnels pour la coordination et la sécurisation des parcours de santé complexes. ✓ Le 2ème mardi du mois de 9h à 12h sur RDV au 0809.109.109
Point conseil budget	Accompagner les personnes sur la gestion de leur budget ✓ Sur RDV au 05.16.53.00.68
CIRFA	Informer sur les métiers de l'armée et recruter en fonction des besoins selon l'âge et le niveau d'études. ✓ Sur RDV au 05.45.22.86.85
AGEM16	Accompagner les personnes vers l'emploi agricole ou viticole et soutenir les employeurs dans leur recherche de main d'œuvre. ✓ Le 3ème mercredi du mois de 9h à 16h sans RDV



Pour que mon déplacement soit efficace

POUR LE DOSSIER CAF
- Mon n° de sécurité sociale
- Mon mot de passe
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition

POUR LE DOSSIER FRANCE TRAVAIL
- Mon nom d'utilisateur
- Mon mot de passe
- Un CV papier ou sur clé USB si possible

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE MALADIE (AMELI)
- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon mot de passe

POUR LE DOSSIER MSA
- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon mot de passe
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)
- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Une adresse mail et son mot de passe

POUR LE DOSSIER DECLARATION D'IMPOTS
- Dernier avis d'imposition
- Mon mot de passe

Nos Partenaires

L'Assurance Maladie · Assurance retraite · Chèque Énergie · Finances publiques · France Rénov' · France Titres · France Travail · La Poste · Urssaf · Santé famille retraite services · Pointjustice

France Services
Proche de vous au quotidien

HORAIRES

Du lundi au vendredi

8h45 – 12h30 et 13h30 – 17h30

CONTACT

05.45.21.10.94

franceservices@ccrouillacais.fr

Accès : Boulevard d'Encamp
Communauté de Communes du Rouillacais
16170 ROUILLAC

On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

le Rouillacais Communauté de Communes

FINANCES

TRESORERIE DE COGNAC



11 rue de Pons – 16110 COGNAC – Tél. : 05 45 83 88 76
Du Lundi au vendredi : de 8h45 à 12h00

HORAIRES

VOTRE DECHETTERIE



ROUILLAC - Zone de Lantillon	Tél. : 05.45.96.53.37
Lundi :	Fermeture hebdomadaire
Mardi :	de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Mercredi :	de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Jeudi :	de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Vendredi :	de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Samedi :	de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

SERVICE A LA PERSONNE

MOBIL'27



SERVICE A LA PERSONNE

PRESENCE VERTE



Pour retrouver les actualités, les menus, les informations sur l**es services de livraison de repas et jardinage bricolage**, suivez sur Facebook : https://www.facebook.com/PresenceVerteCharente

SERVICE A LA PERSONNE

ADMR

L'association ADMR de Hiersac intervient sur 13 communes de l'Ouest d'Angoulême dont Echallat.

Créée depuis plus de 40 ans, ce sont des bénévoles et des salariées (les aides à domicile) qui en assurent la pérennité. Association à but non lucratif, elle participe activement **au maintien à domicile de nos anciens et des personnes dépendantes**. Elle vient aussi en aide aux familles en leurs proposant de nombreux services.

Au-delà des prestations et par les valeurs qu'elles défendent, les aides à domicile apportent une forte dimension sociale auprès des personnes ayant besoin d'aide.



JURIDIQUE

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Le conciliateur de Justice auquel les administrés d'Echallat peuvent faire appel est **M. Patrick HANSEN** qui est joignable au 06 07 13 53 51. Il assure des permanences sur les communes du canton de Val de Nouère sur rendez-vous.

D'autres permanences sont possibles sur rendez-vous :

- A la mairie de la Couronne (05 45 67 28 11)
- A l'espace France Services à Vars le 2ème mardi du mois (05 45 38 21 88)
- A la Mairie d'Aigre (05 45 21 10 56)

Compétences du conciliateur de justice

Situations pour lesquelles le conciliateur est compétent	Situations pour lesquelles il n'est pas compétent
- Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),	- Litiges en matière d'état civil (qui sont soumis à une rectification administrative ou judiciaire)
- Différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires	- Conflits familiaux (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.), qui sont de la compétence du juge aux affaires familiales
- Différends relatifs à un contrat de travail	- Conflits avec l'administration (vous pouvez saisir le Défenseur des droits ou le tribunal administratif)
- Litiges de la consommation	
- Litiges entre commerçants	
- Litiges en matière de droit rural	
- Litiges en matière prud'homale	

PRATIQUE

TARIFS SALLE COMMUNALE

Location le week-end pour les habitants de la commune :

- 180 € en été (d'Avril à Septembre)
- 200 € en hiver (d'Octobre à Mars)

Location le week-end pour les personnes et associations extérieures à la commune : 350 €

Caution de 300 € pour la salle des fêtes + 1 caution spécifique de 150 € pour les panneaux isophoniques.

La réservation de la salle des fêtes se fait auprès du **secrétariat de la Mairie** via la signature d'un contrat de location. Un état des lieux est fait avant et après la location.



DIVERS

A VOS APPAREILS

Notre stylo Échallat a été sage ces derniers mois, il est resté en France...





Château de Chambord,
Loir-et-Cher

Cette année, nous avons glissé dans ce bulletin **un nouveau stylo "embassadeur" d'Echallat** blanc. Prenez-en soin et emportez-le avec vous lors de vos voyages, en France comme à l'étranger.

Immortalisez vos visites avec ce stylo, et partagez-nous vos photos à l'adresse : **communication@echallat.fr**.



Votre stylo Embassadeur Offert

CULTURE

LA PALENE : LES SPECTACLES A VENIR

Retrouvez tout le programme de la nouvelle saison culturelle de La Palène sur leur site :
https://lapalene.fr/













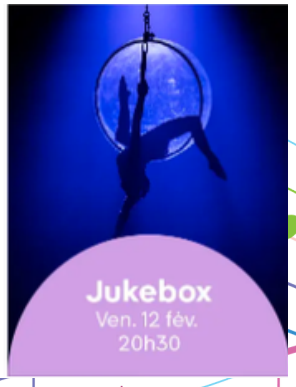




















ENFANCE

ASSOCIATION DE LOISIRS EN PAYS ROUILLACAIS



CULTURE

LA MEDIATHEQUE

La médiathèque de Rouillac poursuit son **programme riche et convivial** : ateliers, rencontres et découvertes viendront animer les prochaines semaines, offrant à tous — petits comme grands — de belles occasions de se retrouver et de partager… et pourquoi ne pas en profiter pour découvrir aussi le **portage à domicile** avec Mobil 27 ?





UTILE

CONTACTS MAIRIE

Vous pouvez contacter la Mairie d'Echallat :

MAIRIE D'ECHALLAT
31 Rue de la Mairie
16170 ECHALLAT

05.45.96.92.02

Le secrétariat : mairie@echallat.fr
Le Maire : alain.briand@echallat.fr
L'Adjointe : communication@echallat.fr

La Mairie est ouverte :
Lundi : 09h00 - 12h00
Mardi : 14h00 - 18h00
Jeudi : 14h00 – 18h00
Fermée les mercredi et vendredi

Pour vos différentes démarches, **merci de respecter les horaires d'ouverture de la Mairie**.

En cas d'**urgence**, un numéro dédié est à votre disposition le week-end et les jours fériés :

06.33.30.20.98

Plus d'informations sur notre site web **www.echallat.fr**

Vous trouverez sur notre site internet **les présentations et les délibérations des Conseils Municipaux** en ligne sur www.echallat.fr

Suivez-nous sur :

La **page Facebook** officielle : **Mairie d'Échallat**

et sur l'application **Panneau Pocket**

CONTACTS / URGENCE



17 Gendarmerie Nationale / Police Nationale : en cas de menace contre sa sécurité, la sécurité d'autrui ou la sécurité de la collectivité.

18 Sapeurs-Pompiers : service de secours et de lutte contre les incendies : en cas de péril d'ordre d'urgence sanitaire, naturel etc… contre les personnes ou les biens.

15 Service d'Aide Médicale d'Urgence : en cas d'urgence à caractère médical ou pour joindre médecin généraliste de garde.



Numéro d'Urgence Européen (urgence médicale, infraction, péril)



Centre antipoison de bordeaux Centre antipoison et de toxicovigilance de Bordeaux : **05 56 96 40 80** : en cas d'intoxication avérée ou pour toute information. **En cas de détresse vitale ou de doute** contacter le **15** ou le **18**



Pharmacie de garde : Contactez le **17** qui vous renseignera



Urgences animales : Animal perdu ? Contactez un vétérinaire ou bien encore le **18**, notamment sur la voie publique.

SOS Animal blessé : centre de Sauvegarde de Charente Nature : **05 45 24 81 39**



Urgences Sourds et muets : **114**

Accès aux services d'urgences (SAMU, Forces de l'ordre, Sapeurs-Pompiers) réservé aux personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre.



Centre de crise ministère des affaires étrangères : **01 53 59 11 10**



Femmes victimes de violences : **39 19**

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES : **N° départemental Gratuit : 08 00 16 79 74**

7/7 jours et 24/24h



Maltraitance envers les personnes agées et les personnes en situation de handicap : **39 77**



Prévention suicide : **31 14**

Quiz

ÉCLIPSES ET SYSTÈME SOLAIRE

1. Qu'est-ce qu'une éclipse solaire ?
a) La Terre passe entre le Soleil et la Lune.
b) La Lune passe entre le Soleil et la Terre.
c) Le Soleil cache la Terre
d) Le Soleil fait une pause café et s'éclipse pour aller chercher un croissant



2. Quand a eu lieu la dernière grande éclipse totale en France avant le XXIe siècle ?
a) 1981.
b) 1999
c) 2001
d) 2005

3. Qu'est-ce qui fait flotter les astronautes dans ISS ?
a) La pesanteur
b) L'apesanteur
c) L'Appesanteur
d) L' App Center

4. Qui est Sophie Adenot ?
a) Une pilote d'hélicoptère
b) La grande gagnante du concours ISS
c) Une astronaute française de l'ESA
d) Une candidate de la présidentielle 2027

5. Combien le système solaire compte de planète
a) 8
b) 9
c) 10
d) 12





6. Le 12 août 2026, quel phénomène astronomique a eu lieu ?
a) Une éclipse totale de Soleil visible partout en France
b) Une éclipse solaire partielle en France métropolitaine
c) Une éclipse totale de Lune
d) Une journée sans Soleil pour cause de maintenance

7. Quel astre se place entre la Terre et le Soleil lors d'une éclipse solaire ?
a) Mars
b) Vénus
c) La Lune
d) Jupiter, quand elle veut se faire remarquer



8. Pourquoi ne faut-il jamais regarder une éclipse solaire à l'œil nu ?
a) Parce que cela porte malheur pendant sept ans
b) Parce que cela provoque systématiquement un mal de tête
c) Parce que le Soleil émet davantage de rayons pendant une éclipse
d) Parce que la luminosité peut endommager la rétine

9. À quelle fréquence peut-on observer une éclipse solaire totale au même endroit sur Terre ?
a) Tous les ans, à la même date
b) En moyenne, tous les 18 mois exactement
c) Cela peut prendre plusieurs centaines d'années
d) Chaque fois qu'il fait beau en août

10. Pourquoi les étoiles sont-elles de grandes romantiques ?
a) Elles adorent les dîners aux chandelles.
b) Elles passent leur temps à briller pour quelqu'un.
c) Elles finissent toutes par avoir un coup de foudre gravitationnel
d) Elles rêvent en lumière

Solutions

1b / 2-b / 3-b / 4-c / 5-a / 6-b / 7-c / 8-d / 9-c / 10-c